



« Pour une nuciculture respectueuse et respectée ! »

Dans cette période de reprise des traitements phytosanitaires de printemps (mai/juin), nous mettons à jour la fiche d'information sur les différentes molécules utilisées dans les produits qui peuvent être utilisés en nuciculture en cette saison.

La Présidence de NNS

Les bulletins d'utilisation de produits phytosanitaires, préconisent l'utilisation préventive de différentes substances contre certaines maladies et parasites du noyer. La prolifération de ces maladies et parasites résulte en partie du choix de culture (monoculture, densification des vergers, variétés sensibles, clones...), et aussi de l'utilisation d'insecticides qui détruisent l'équilibre biologique, tuant les prédateurs naturels de ces parasites. La coupe excessive de l'herbe et adventices sous les noyers et l'utilisation d'herbicides détruisent aussi l'habitat des insectes prédateurs.

La bactériose produite par la bactérie *Xanthomonas arboricola pv juglandis*, traitée avec différentes spécialités contenant du cuivre (sulfate de cuivre, hydroxyde de cuivre ou oxyde cuivreux). Le cuivre a aussi des propriétés antifongiques, à utiliser sans excès dans des vergers bien conduits avec des taux de matière organique élevée (comme en culture bio et biodynamie). Les spécialités au cuivre sont utilisées en agriculture biologique.

La distance de ZNT¹ préconisée est de 5 à 20 m et la DRE² est de 6 à 24 h.

Les anthracoses principalement dues à deux champignons : le *Gnomonia leptostyla* et le *Colletotrichum acutatum*, directement reliées à une aération insuffisante des vergers et à la sensibilité de certaines variétés : l'utilisation de fongicides peut commencer, en fonction des risques de pluie, depuis début mai jusqu'à fin juin.

(En agriculture biologique, pas de traitement alternatif préconisé).

Les substances actives les plus utilisées sur le noyer contre les anthracoses sont :

- ✓ le Dithianon (Classement : H301-H317-H318-H351-H400-H410)
- ✓ le mélange Pyraclostrobine + Boscalid (Classement : H400-H410)
- ✓ le Myclobutanil (Classement : H319-H373-H361d-H411) **Interdit après le 31/05/2022.**
- ✓ le Tébuconazole (Classement : H361d-H410)

*Le **Dithianon** est une molécule CMR³ (H351 : Susceptible de provoquer le cancer).
ZNT de 20m ; DRE de 48 heures ; application une fois par an.

* le mélange **Pyraclostrobine + Boscalid** :
ZNT de 20 m, DRE de 6 h, application 2 par an maxi.

La **Pyraclostrobine** est toxique en cas d'inhalation et par ingestion ; plus préoccupant, le **Boscalid** empêche le fonctionnement de l'enzyme SDH (*SDH inhibiteur*).

*Le **Myclobutanil** est une molécule CMR (H361d : Susceptible de nuire au fœtus).
ZNT variable de 20 m à 5 m, DRE de 48 heures, application 3 fois par an maxi. **Interdit après le 31/05/2022**

*Le **Tébuconazole** est une molécule CMR (H361d : Susceptible de nuire au fœtus).
ZNT et ZNCA⁴ de 20 m, DRE de 48 h, application une fois par an maximum

Certains vergers peuvent aussi recevoir des traitements complémentaires contre la première génération de carpocapse (*Cydia pomonella*) et/ ou les charançons coupe bourgeons

Le carpocapse, contre lequel sont utilisés des insecticides ovicides et larvicides:

- ✓ Fénoxycarbe (Classement :H351-H410) **Interdit après le 31/05/2022**
- ✓ Tébufénozide (Classement : H410)

*Le **Fénoxycarbe** est une molécule CMR (H351 : Susceptible de provoquer le cancer).
ZNT et ZNCA de 5 m, DRE de 48 h, application deux fois par an maximum

*Le **Tébufénozide** est une molécule (H410) très toxique pour les organismes aquatiques.
ZNT de 5 m, DRE de 6 h, application trois fois par an maximum

En agriculture biologique, les traitements font appel au virus de la granulose et à la stratégie de la confusion sexuelle contre le carpocapse (Cette méthode est basée sur l'utilisation de dispositifs émettant une phéromone analogue à celle de la femelle du carpocapse. Les dispositifs placés dans le verger saturent l'atmosphère en phéromone et masquent la trace du carpocapse femelle. Sans rencontre, pas de reproduction donc pas de pontes. Cette stratégie de confusion sexuelle peut être aussi utilisée en agriculture conventionnelle).

Le charançon, contre lequel est utilisé :

- ✓ lambda-cyhalothrine (Classement : H317-H410-H302+H332)

*Le **lambda- cyhalothrine** est nocif par inhalation (H332).
ZNT et ZNCA de 50 m, DRE de 48 h, application deux fois par an maxi.

En pratique, comment savoir quel type de produit vient d'être pulvérisé près de mon habitation ou de l'école de mes enfants ?

*Vous avez ci-dessus, le nom des molécules actives utilisées dans les produits utilisés sous différents noms commerciaux. Le nom du produit commercial peut vous être donné par la personne qui l'utilise. Vous pouvez chercher sur internet la **Fiche de Données de Sécurité** correspondant à ce nom commercial, où vous trouverez les molécules actives le composant.*

En pratique, qu'est- ce que je peux faire au moment d'une pulvérisation ?

Chez vous, fermez toutes les fenêtres et éteindre la VMC au moins quelques heures suivant les possibilités et la distance entre la pulvérisation et votre maison.

Pour rappel, la charte de bon voisinage signée le 10 décembre 2019 entre l'ensemble de la filière nucicole, le CD 38 et l'association de riverains NNS, prévoit que l'agriculteur réponde à la demande du riverain sur le nom des produits commerciaux et que l'information sur les produits utilisés et leur toxicité soit diffusée auprès des mairies.

Elle préconise aussi l'établissement d'une zone tampon de 50 mètres autour des habitations et espace de vie publique, dans laquelle seuls les produits autorisés en agriculture biologique (AB) pourront être appliqués.

Bien que l'application de cette charte ne soit qu'incitative, vous pouvez demander à votre mairie de faire connaître et respecter cette mesure. Nous vous engageons à établir un dialogue avec l'agriculteur.

Le décret du 27/12/2019, établit des mesures de sécurité minimales, à savoir une distance sans traitement par rapport à la limite de propriété de 10m voire 20m pour les substances les plus préoccupantes (CMR).

<https://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

https://www.liberation.fr/france/2018/04/04/fongicides-vers-un-nouveau-scandale-sanitaire_1645590

¹ : **ZNT** : Zone Non Traitée en bordure des points d'eau

² : **DRE** : Délai de rentrée en parcelle traitée

³ : **CMR**: Une molécule CMR est un agent chimique qui, à moyen ou long terme, a des effets cancérigènes et/ou mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction. Selon l'INRS (Institut National de la Recherche et de la Sécurité) : « quand un agent CMR est repéré sur le lieu de travail, sa suppression / sa substitution s'impose, chaque fois qu'elle est techniquement possible ».

⁴ : **ZNCA** : Zone Non Cultivée Adjacente, pour la protection des espèces non ciblées.



NNS - NOIX NATURE SANTE - MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE N° 9
9 RUE DU COLOMBIER 38160 SAINT MARCELLIN
SIRET : 844 228 528 00023- Responsable de publication : Jean-Paul REY
www.noix-nature-sante.fr - noix.nature.sante@gmail.com